

Patrick CHARAUDEAU

Université de Paris XIII, LCP-CNRS

De la compétence socio-langagière aux représentations culturelles

Outre notre hispanité, nous partageons avec Henri Boyer bien des conceptions dans le domaine des sciences du langage et de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Particulièrement, la problématique des *représentations* : pour lui, dans une perspective sociolinguistique, pour moi, dans une perspective socio-discursive. Bien que j'aie déjà exposé mon point de vue sur cette notion — que je définis en termes d'*imaginaire socio-discursif*—, je voudrais y revenir en la liant à la notion de *compétence* pour en montrer sa validité dans le cadre de l'enseignement d'une langue étrangère.

Rappelons d'abord qu'une langue est autre chose qu'un simple instrument de communication. Elle est aussi la marque d'une identité culturelle. Or, l'identité culturelle est le résultat d'une histoire et l'histoire est faite de multiples mouvements migratoires et de croisements de populations qui produisent tantôt des effacements identitaires, tantôt des acculturations, tantôt des conflits, tantôt des mélanges voire des métissages. En effet, toute langue se constitue à travers des activités multiples qui obéissent à un même mécanisme psychosocial qui repose sur quatre principes :

- un *principe d'altérité* qui définit l'acte de communication comme un phénomène d'échange entre, au moins, deux partenaires, chacun reconnaissant l'autre dans son rôle de sujet communiquant, et chacun ayant conscience que l'autre de l'échange est à la fois un être *semblable* et *différent* : semblable, car les deux partagent la volonté de construire du sens en parlant (communiquer c'est co-construire du sens) ; différent, car chacun, dans sa singularité, joue sa propre partition dans l'échange, pour exister en « n'étant pas ce qu'est l'autre ». Ainsi naît la possible conscience de soi qui existe, à proportion de la conscience que l'on a de l'existence de l'autre dans sa *dissemblance*. Dès lors chacun des partenaires d'un acte de langage est engagé dans un processus réciproque (mais non symétrique) de reconnaissance de l'autre, comme étant, à la fois, un « moi-même » et un « autre différent » : pas de Je sans Tu, ni de Tu sans Je, disait Benveniste¹.

- un *principe d'influence* comme conséquence directe du principe d'altérité parce que cette différence engage tout sujet parlant à tenter de « se saisir »

¹ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966 (particulièrement le chapitre intitulé "L'homme dans la langue").

de son partenaire, soit pour le faire agir (*faire faire*), soit pour orienter sa pensée (*faire croire*), soit pour l'émouvoir (*faire ressentir*), en tout état de cause, pour le faire entrer dans son univers de pensée. Or, cet autre, par sa faculté d'interprétation et sa possibilité de prendre la parole à son tour, se situe dans cette même visée d'influence, car il y va de sa propre existence. Ainsi, selon ce principe, tout acte de communication est une lutte pour la maîtrise des enjeux de la communication.

- un *principe de régulation*, comme autre conséquence des deux principes précédents. Car, chacun voulant influencer l'autre, il faut que la communication puisse se poursuivre malgré les rapports de hiérarchie, de supériorité ou de soumission qui s'y jouent. C'est pourquoi, toutes les sociétés se dotent d'un certain nombre de rituels socio-langagiers (de salutation, de politesse, d'excuse) afin de maintenir le lien communicatif sous lequel se joueront d'autres partitions de persuasion ou séduction. Ce phénomène de régulation est intrinsèque à la communication humaine par la nécessité de réguler le jeu d'influences, car à toute visée d'influence est susceptible de répondre une contre-influence.

- un *principe de pertinence*, qui est la condition pour que ce dont on parle puisse être compris de l'autre. Il faut que les deux partenaires de l'échange puissent partager certains savoirs sur le monde, savoirs de *connaissance* ou de *croyance*, qui leur permettent de co-construire du sens, quitte à s'opposer : il s'agit d'un principe de coopération (qui ne veut pas dire d'accord) tel qu'il est défini par la philosophie analytique¹.

Ces quatre principes déterminent la façon dont les individus vivant en société entrent en relation, conçoivent leurs rapports d'opposition ou d'alliance, régulent leurs conflits, faisant que tout acte de communication humaine s'inscrit dans une problématique du même et de l'autre qui construit l'identité des sujets parlant de façon dialectique. Cela permet de comprendre que la compétence langagière dont doit faire preuve le sujet parlant est loin d'être unique (connaissance des systèmes de la langue) : elle est au contraire *multiple*.

Une compétence langagière multiple

La construction du sens, à travers quelque acte langagier que ce soit, est le fait d'un sujet qui s'adresse à un autre sujet, dans une situation d'échange particulière qui le surdétermine en partie dans le choix des moyens langagiers auxquels il aura recours. Et donc pour que du sens soit produit, il faut que ce qui est dit soit relié à l'ensemble des conditions qui président à la production de l'acte de langage. C'est ce que l'on a souvent appelé en analyse du discours les *conditions de production*². Les conditions

¹ Pour le principe de coopération (appelé *maxime*), voir : Grice H.P. « Logique et conversation », revue *Communications*, 30, 1979, p. 57-72. Et pour le concept de pertinence, voir : Sperber D. et Wilson D., *La Pertinence* Paris, Minit, 1989.

² Voir à ce propos, le *Dictionnaire d'analyse du discours* de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris, Seuil, 2002, en son entrée « Conditions de production », p.118.

de production ne sont pas en tous points identiques aux conditions d'interprétation, puisqu'on a affaire à deux sujets qui se trouvent dans des processus cognitifs différents. Cependant, chacun de ces sujets pouvant se trouver alternativement dans ces deux processus, il s'établit entre les deux un jeu de miroir dans lequel, pour établir un minimum d'intercompréhension, ils ont recours à des mêmes types de données, tout en les utilisant de manière différente : des données relatives à la situation psycho-sociales dans laquelle ils se trouvent lorsqu'ils échangent ; des données relatives à la langue qu'ils utilisent ; des données relatives aux procédés de mise en discours de ces dernières. Il faut donc que les sujets aient compétence pour manier ces différents types de données, ce qui nous a permis de distinguer et définir : une *compétence situationnelle*, une *compétence linguistique* et une *compétence discursive*¹.

La *compétence situationnelle* exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à reconnaître l'identité des partenaires de l'échange, la finalité de l'échange, et la particularité des circonstances matérielles de l'échange. L'identité en termes de statut, de rôle social et de place dans la relation, toute chose qui détermine et justifie son droit à la parole, autrement dit sa légitimité comme sujet parlant. La finalité de l'acte de communication définie en termes de « visées discursives » de « prescription », « sollicitation », « information », « incitation », « instruction », « démonstration », etc.², visées qui indiquent l'orientation discursive de l'acte de langage. Les circonstances matérielles organisées en un certain dispositif dans lequel les sujets échangent à deux ou plusieurs, en rapport d'oralité ou par écrits interposés, dans une relation interpersonnelle ou en public, dans un face à face direct ou par le truchement de quelque appareil, toutes choses qui auront une incidence sur la façon de parler et de comprendre. La compétence situationnelle est ce qui détermine *l'enjeu* d'un acte de langage.

La *compétence linguistique* exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à manipuler-reconnaître la forme des signes, leurs règles de combinaison et leur sens, de la langue à laquelle ils ont recours. Il faut donc qu'il soit apte à reconnaître, former, et construire les catégories grammaticales, permettant de construire des énoncés et leur mode d'énonciation (« l'appareil formel de l'énonciation », selon l'expression de Benveniste)³. Qu'il soit également apte à employer les mots du lexique de façon appropriée, selon leur sens dénotatif, mais également selon la valeur sociale qu'ils véhiculent. Car c'est en fonction de cette valeur que se construisent des *sociolectes*, c'est-à-dire des manières de parler

¹ Voir « De la compétence situationnelle aux compétences de discours », in *Didactique des langues romanes : le développement des compétences chez l'apprenant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, 2000, p. 41-54.

² Voir « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in Ballabriga M., *Analyse des discours. Types et genres : Communication et Interprétation*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse, 2001, p. 45-73.

³ E. Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation », *Revue Langages* n°17, Didier-Larousse, Paris, mars 1970, p. 12-18.

caractéristiques d'un groupe social, comme l'a souvent décrit Henri Boyer¹, et que les mots prennent leur force de vérité communicative.

La *compétence discursive*, elle, exige de tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à manipuler-reconnaître les procédés de mise en œuvre des catégories de la langue, en fonction des contraintes du cadre situationnel, ce qui exige un certain savoir faire dans divers ordres d'organisation du discours² : savoir *décrire* en nommant et qualifiant les êtres du monde ; savoir *narrer* en décrivant les actions et les événements du monde dans lesquels sont impliqués ces êtres ; savoir *argumenter* en organisant les chaînes de causalité explicatives des événements, en apportant les preuves du vrai, du faux ou du vraisemblable ; enfin, savoir *modaliser* les énoncés en indiquant le type de relation qui s'instaure entre le Je et le Tu (jeu de pronominalisation allocutive), le type de rapport que le Je entretient vis-à-vis de lui-même (modalité élocutive), et de ce qu'il dit ('modalité délocutive')³.

Ces trois compétences sont intrinsèquement liées entre elles dans des rapports d'interaction : c'est en fonction de l'enjeu déterminé au niveau situationnel que le sujet parlant met en œuvre les procédés discursifs en choisissant des formes linguistiques particulières, car les contraintes situationnelles lui donnent des instructions pour procéder à la mise en scène de l'acte de langage. Et inversement, ces choix produisent, en retour, un effet sur le cadre situationnel (ce que Goffman appelle « cadre d'expérience »), en lui donnant une spécificité, effet qui, à plus ou moins long terme, est susceptible de le faire évoluer.

Des compétences au culturel, via les représentations

Cette triple compétence dont tout sujet parlant doit faire preuve pour communiquer avec ses semblables constitue en même temps le lieu d'observation et d'étude des différences culturelles. Car le culturel, au sens anthropologique, ce n'est pas l'ensemble des œuvres artistiques et littéraires, même si celles-ci témoignent parfois de spécificités culturelles⁴. Le culturel, c'est tout ce qui témoigne des savoirs et pratiques d'un groupe social : les individus vivant en société établissent des normes de comportement (principe de régulation) et construisent des savoirs partagés (principe de pertinence). C'est dire que ce qui permet l'instauration de ces normes et de ces savoirs partagés passe par un travail (inconscient) de *représentations* : représentations des normes de comportement, représentations des savoirs partagés.

Appliqué au domaine de la communication humaine, le culturel se retrouve dans l'aptitude à reconnaître les conditions sociales de communication, l'aptitude à

¹ Voir, entre autres, Henri Boyer, *De l'autre côté du discours*, Paris, L'Harmattan, coll. « Langue et Parole », 2003.

² Voir notre *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992, 3^e partie.

³ *Grammaire du sens et de l'expression*, op.cit., Chap. 14.

⁴ En effet, la création artistique traverse les cultures, mais en même temps porte l'empreinte de l'histoire singulière de son auteur et de son ancrage dans une société.

manipuler les procédés de l'organisation discursive et l'aptitude à connaître et manipuler les systèmes linguistiques, ces trois types d'aptitude étant enchâssés les uns dans les autres où s'articulent savoir-faire et connaissances. Il existe donc, dans chaque culture, des représentations sur les conditions situationnelles de communication, sur les manières de mettre en œuvre les procédés discursifs, et sur la manière d'employer les structures de la langue et la valeur des mots.

Par exemple, s'il y a des conditions générales du discours politique qui consistent pour l'orateur politique à tenter de persuader et de séduire son public, en disqualifiant les adversaires, en se construisant une image de crédibilité, et en exaltant certaines valeurs, il n'empêche que la façon de les mettre en œuvre ne sera pas exactement la même selon les pays. Parce que les représentations que chaque culture tient sur la façon de persuader et de séduire un public lui sont propres : ici, on peut se permettre d'être direct et polémique dans un débat contradictoire, parce que dans la société on a le goût des combats oratoires ; là, au contraire, il faudra procéder par allusion parce que dans la société on n'aime pas établir entre les individus des relations de critique explicite, voire d'agression.

Pour en donner une illustration concrète, on aura remarqué que dans les débats présidentiels, aux États-Unis, les candidats qui s'affrontent sont face au public, répondant aux questions d'un « chairman », et se contestant sans se regarder, alors qu'en France, les deux candidats sont placés face-à-face et se livrent à un échange polémique avec des attaques *ad personam* directe¹. Ce qui veut dire que les représentations de ces sociétés concernant ce que doit être un débat ne sont pas les mêmes mettant en valeur la façon dont les individus doivent se comporter dans les échanges publics.

On observera également, que si dans toutes les sociétés existent des rituels socio-langagiers de salutation, de politesse, d'excuse, etc., ils ne sont pas mis en œuvre de la même façon selon les cultures : ici, on est très prolixe sur les formules de politesse, là, très sobre, voire minimaliste ; ici, on s'excuse volontiers, car on n'a pas honte de reconnaître sa faute tout en faisant un acte de réparation ; là, au contraire, on considère que s'excuser c'est avouer sa faute, chose qu'il faut éviter de faire². Dans un contexte anglo-américain, à forte teneur protestante, avouer peut être une façon de se faire pardonner, comme ce fut le cas du président Nixon dans l'affaire du Watergate ; dans un contexte français, à forte teneur catholique, avouer c'est reconnaître sa faute et donc contreproductif, selon l'adage qui dit : « la tête sur le billot, n'avoue jamais » ; ainsi le président Giscard d'Estaing n'avoua jamais avoir reçu des bijoux en cadeau de la part du tyran Bokassa.

¹ Pour la différence entre les façons de dialoguer selon les cultures, voir : *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show* (en collaboration avec Rodolphe Ghiglione), Paris, Dunod, 1997.

² Voir à ce propos Kerbrat-Orecchioni C., *Le discours en interaction* (chap. 4), Paris, Armand Colin, 2005 ; et les travaux du groupe EDICE (Estudios sobre el Discurso de la Cortesía en Español), de l'Université de Stockholm, www.edice.org.

En matière de communication sociale, le culturel se niche dans les interstices de cette triple compétence via le processus représentationnel. C'est ce qui permet de comprendre que malgré une communauté de langue (du système linguistique), le français de France, n'est pas, culturellement, le français du Québec, ni celui de Belgique, ou d'Afrique ; l'espagnol d'Espagne n'est pas celui des différents pays d'Amérique latine ; le portugais du Portugal n'est pas celui du Brésil. Cela montre que les différences culturelles ne sont pas tant attachées à la langue qu'à l'usage discursif qui en est fait, par la mise en œuvre de la triple compétence situationnelle, linguistique et discursive. Si le culturel s'attachait à la langue, ces cultures seraient identiques au nom d'une langue commune. Or, ce n'est pas le cas. Le culturel s'attache au discours et non point à la langue.

Il y a quelques années, ayant consacré mon séminaire à la question de l'humour et ses manifestations langagières avec un public d'étudiants français et étrangers, j'ai pu vérifier ce phénomène. J'étais en train d'expliquer la catégorie de l'ironie, comme procédé qui consiste à dire le contraire de ce que l'on pense, ce que l'on dit semblant un jugement positif et ce que l'on pense relevant d'un jugement négatif (« Bravo ! » lancé à un enfant qui vient de casser un verre). C'est alors que les Brésiliens présents dans le séminaire s'exclamèrent : « Ah, oui, vous, les Français, vous êtes très ironiques ! ». Je m'en étonnais et leur demandais si au Brésil on ne s'exprimait jamais de façon ironique. Ils commencèrent par dire que non, puis à force d'examiner divers cas d'expression ironique, on s'est aperçu que les Brésiliens maniaient, comme les Français le procédé ironique, mais point en prenant pour cible l'interlocuteur. C'est que l'effet communicatif d'un acte ironique, pour aussi édulcorée que soit l'expression, est finalement plus vexant qu'un énoncé directement négatif. C'est bien là une différence culturelle : en France, culturellement, c'est-à-dire dans les représentations que l'on a des relations sociales, volontiers polémiques, on ne rechigne pas à faire de l'ironie en prenant pour cible l'interlocuteur, quitte à se voir retourner l'acte ironique par celui-ci. En revanche, au Brésil, étant donné les représentations partagées sur la manière de s'adresser à l'autre, qui ne doit jamais être explicitement agressive, on peut difficilement soumettre l'interlocuteur à cet acte ironique qui serait senti comme hautement vexatoire. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle, d'une manière plus générale, les latino-américains jugent que les Français sont agressifs.

La langue comme système morphologique, syntaxique, sémantique

La langue comme système linguistique joue aussi un rôle de représentant d'une identité ethnique, sociale ou nationale. Elle est nécessaire à la constitution d'une identité collective, elle garantit la cohésion sociale d'une communauté, et elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. Elle est le lieu par excellence de l'intégration sociale, de l'acculturation linguistique, où se forge la symbolique identitaire. Cela apparaît chaque fois qu'une communauté se sent menacée (comme au Québec), ou veut reprendre une identité perdue (comme dans les pays ou régions qui ont connu une colonisation culturelle ou politique). Mais c'est alors en tant

qu'instrument politique : la langue sert de miroir identitaire à une communauté qui veut se différencier d'une autre.

Mais elle est aussi signe de représentations qui structurent la société en divers sous-groupes selon les façons de s'exprimer dites familières, populaires, retenues, élevées, élégantes ; et ce, aussi bien à travers les usages phonétiques (les accents régionaux), que syntaxiques et lexicaux. Ces usages témoignent eux-mêmes des représentations qu'une société se donne sur ce que doivent être les normes du « bien parler », ou tout simplement les normes propres à chaque groupe social. Cela est étudié par la sociolinguistique qui essaye de rendre compte des représentations que fabriquent les groupes sociaux¹.

On peut illustrer ce phénomène de représentation à travers l'emploi de certains mots, par cette anecdote, vécue par moi-même, qui se passe dans un bistro parisien où se réunissent des Espagnols pour prendre un verre, au comptoir. Me trouvant là, un jour de hasard, et prenant moi-même un café au bout du comptoir, je souriais aux histoires que racontait l'un des Espagnols. Celui-ci s'en aperçoit, et dit à ses compagnons, en me montrant : « Mira, este se ríe y no sabe porqué. »² Ce à quoi j'ai répondu en espagnol : « Si me río, por algo será. »³ L'autre, interloqué, me dit « ¡ Coño ! Tú hablas español ! »⁴ Alors, il m'invite à prendre une bière avec les autres, puis nous conversons, et au bout d'un moment, il me demande de quelle région d'Espagne je suis car il n'arrivait pas à déterminer mon accent. Et je lui réponds « Es que yo, voy y vengo a España, y no tengo acento específico de ninguna región. »⁵ Il me regarde, avec un air pensif et dit : « Específico, específico, ... tú eres un intelectual ! »⁶. Voilà un parfait exemple de ce que sont les représentations d'un groupe social : pour cet Espagnol, le mot « spécifique » ne pouvait être employé que par un intellectuel.

La langue comme système est également comptable de spécificité culturelle dans son autre versant qui est celui où elle sert à structurer la pensée. On en prend conscience quand on compare des langues et qu'on se livre à cet exercice si périlleux qu'est la traduction. Mais, une fois de plus, c'est dans l'interaction système-usage, autrement dit langue-discours que se joue la différence. Lorsque l'académicien Hector Bianciotti déclara un jour : « Le français est une langue merveilleuse. Non seulement on peut dire « le fond de l'air est frais », mais on finit par voir le fond de l'air », c'est en fait à l'usage qu'il se réfère, car en français comme en espagnol, ces mots ont un équivalent morphologique et sémantique, c'est donc bien dans la façon

¹ Voir les travaux de : Henri Boyer, particulièrement, *De l'autre côté du discours, op.cit.* ; Anne-Marie Houdebine, particulièrement, *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. Langue & Parole, 2002.

² « Regardez, celui-là, il rit, et il ne sait pas pourquoi. »

³ Trad. « Si je ris, c'est pour quelque chose. »

⁴ Trad. « Mince ! Tu parles espagnol ! »

⁵ Trad. « C'est que moi, je vais et je viens, en Espagne, et je n'ai pas d'accent spécifique d'aucune région. »

⁶ Trad. « Spécifique, spécifique..., toi tu es un intellectuel ! »

d'en faire usage, de les assembler, de les composer, autrement dit dans le fait de discours, que se trouve la spécificité de l'expression et donc d'une forme de pensée.

Il faut distinguer la pensée exprimée dans une langue (en français, en espagnol ou en portugais), et la pensée propre à chaque communauté culturelle (la pensée française, espagnole, argentine, mexicaine, portugaise ou brésilienne). On peut exprimer une forme de pensée construite dans sa langue d'origine à travers une autre langue, même si celle-ci a, en retour, quelque influence sur cette pensée. À l'inverse, une langue peut véhiculer des formes de pensée différentes. Tous les écrivains qui se sont exprimés directement dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle en sont la preuve vivante. C'est que la pensée s'informe dans du discours, et le discours, c'est la langue à laquelle s'ajoute la spécificité des procédés de sa mise en œuvre, et cette mise en scène dépend des habitudes culturelles du groupe auquel appartient celui qui parle ou écrit. Du coup se pose la question de savoir si on change de culture quand on change de langue : est-ce que, lorsqu'un sujet change de langue, il change de comportement, de pensée et de mentalité culturelle ? Est-ce que, lorsqu'un Québécois parle anglais, il se transforme culturellement ? Est-ce qu'un Catalan, lorsqu'il parle castillan, change de culture ? Et l'on pourrait poser cette même question à un Belge flamand, lorsqu'il parle français, à un Basque espagnol, lorsqu'il parle castillan, etc.

L'enseignement du culturel à travers les usages de la langue ?

Nous voilà donc rendu à la question de l'enseignement qui consiste à se demander si apprendre une langue étrangère n'est pas, idéalement, apprendre, au-delà des structures de la langue, les manières de discours qui témoignent de la culture du groupe social qui s'exprime dans cette langue. Mais alors, y a-t-il des moyens didactiques pour y parvenir ? Cela semble difficile parce qu'on s'aperçoit qu'atteindre les représentations sociales suppose une longue pratique des manières de parler de la communauté étrangère pour s'imprégner de ses imaginaires, difficulté accrue lorsque l'apprenant ne se trouve pas en situation d'immersion. Peut-on acquérir une compétence qui permette de produire un comportement langagier adéquat à ce qu'est le comportement de l'autre étranger, d'autant que dans ce cas c'est toujours sa propre culture qui s'impose ?

On peut soi-même acquérir une connaissance partielle (plus ou moins théorisée) des caractéristiques culturelles de l'autre, et on peut aussi apprendre à les aborder par un jeu d'essais-erreurs en découvrant ce que sont les rituels socio-langagiers de l'autre groupe. Il ne s'agit pas pour l'enseignant de transformer son enseignement en un cours général de philosophie, d'anthropologie ou de sociologie, mais de se servir de ces connaissances pour faire prendre conscience à l'apprenant des différences culturelles à travers les façons de parler, pour qu'il prenne en même temps conscience de ce que sont ses propres références culturelles. C'est l'occasion de donner à l'apprenant les outils qui lui permettront ensuite de comprendre la mentalité de l'autre et donc la sienne propre. Un enseignement de la langue étrangère fondée sur la découverte des imaginaires devraient permettre de mettre en œuvre ce principe d'altérité dont on a parlé, principe si nécessaire à

l'intercompréhension entre les hommes. Un enseignement de la langue étrangère fondée sur la découverte des différences devrait permettre de mieux comprendre le jeu de différenciation et d'intégration auquel est soumis tout sujet humain dès lors qu'il se confronte à l'autre. Une nouvelle éthique contre le repli sur soi et cet individualisme moderne qui nie l'existence de l'autre.

Références bibliographiques

- Benveniste Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Benveniste Emile, 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », Revue *Langages* n°17, Didier-Larousse, Paris, mars 1970, p. 12-18.
- Boyer Henri, 2003, *De l'autre côté du discours*, Paris, L'Harmattan, coll. « Langue et Parole ».
- Charaudeau Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Charaudeau Patrick, 200, « De la compétence situationnelle aux compétences de discours », dans *Didactique des langues romanes : le développement des compétences chez l'apprenant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, p. 41-54.
- Charaudeau Patrick, 2001, « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », dans M. Ballabriga, *Analyse des discours. Types et genres : Communication et Interprétation*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse, p. 45-73.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.
- Charaudeau Patrick et Ghiglione Rodolphe, 1997, *La parole confisquée. Un genre télévisuel : le talk show*, Paris, Dunod.
- Grice Herbert Paul, 1979, « Logique et conversation », revue *Communications*, 30, p. 57-72.
- Houdebine Anne-Marie, 2002, *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. Langue & Parole.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Sperber Don et Wilson Deirdre, 1989, *La Pertinence* Paris, Minuit.